

**PRÉFECTURE
DES BOUCHES-DU-RHONE**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DES AFFAIRES

DÉCENTRALISÉES

Bureau de l'Urbanisme,
de la Protection des Sites
et de la Nature

Marseille, le

Dossier suivi par :

JP/FC

Poste : 26-62

ARRETE portant inscription sur
l'inventaire supplémentaire à la
liste des objets mobiliers classés
parmi les Monuments Historiques

**LE PREFET DE LA REGION PROVENCE,
ALPES, COTE D'AZUR
PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE
COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR**

VU la loi du 23 décembre 1970 modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques et le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 pris pour l'application de ladite loi ;

VU l'avis émis par la commission supérieure des Monuments Historiques dans sa séance du 14 octobre 1991 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

A R R E T E

ARTICLE 1er : Les objets mobiliers ci-après désignés sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés parmi les Monuments Historiques :

AIX EN PROVENCE

Cathédrale Saint Sauveur :

Deux mitres, tissu brodé, XIXe siècle.

PM13001784
PM130022075

.../

Eglise Saint Jean de Malte

PM13001828. Ornement composé de deux dalmatiques, une chasuble et une étole, satin brodé, XVIIIe siècle.

PM13001829, Deux chapes, l'une en satin rouge, l'autre en satin blanc,
PM13002205} XIXe siècle.

Chapelle du Centre Hospitalier Général

PM13001834. Statue, Vierge à l'Enfant, bois peint et doré, XIXe siècle.

PM13001835. Fonts baptismaux, marbre blanc, XVIIIe siècle.

Sous Préfecture (Hôtel du Castillon)

PM13001836. Suite de quatre armoires, dont une plus petite, bois de noyer sculpté, époque Louis XIV.

BOUC BEL AIR

Eglise paroissiale

PM13001993. Porte de tabernacle, bois peint et doré, XVIIIe siècle

PM13001994. Statue, Christ en croix, bois peint et doré, XVIIIe siècle

PM13001995. Statue, Vierge à l'Enfant, bois peint et doré, XVIIIe siècle

PM13001996. Encadrement, bois peint et doré, XVIIIe siècle.

LE PUY SAINTE REPARADE

Eglise paroissiale

PM13002412. Statue sur socle, Vierge à l'Enfant, bois peint et doré, XVIIIe siècle

PM13002413. Deux croix de procession, argent et laiton doré, XIXe siècle

PM13002414. Devant d'un petit orgue, bois peint et doré, XVIIe siècle.

ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône, le Sous-Préfet de l'arrondissement d'AIX-en-PROVENCE, les Maires d'AIX-en-PROVENCE, de BOUC BEL AIR et du PUY SAINTE REPARADE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

POUR COPIE CONFORME
Le Chef de Bureau

Joséphine THOANNES

Marseille, le 29 mai 1992
Pour le Préfet le Secrétaire Général Adjoint

Hervé MALHERBE